

# Partenariat. Le monde de l'entreprise s'ouvre aux collégiens

Une convention de partenariat vient d'être signée par Alexandre Lachas, président de l'AEO - l'association des entreprises du parc d'Offranville -, et Olivier Joliton, principal du collège Jean-Cocteau. Elle prendra effet à compter de la rentrée scolaire prochaine pour une année et sera renouvelable

Elle vise à faciliter la mise en place d'actions en faveur de l'orientation professionnelle pour les collégiens qui, en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> sont amenés à faire des choix dans la poursuite de leur cursus scolaire.

Lycée technique, filières générales, études courtes ou études longues, le Parcours Avenir du collégien invite ce dernier à découvrir différents métiers et filières au moyen de forums d'information et de stages découvertes en entreprise.

Cette convention de partenariat entre l'AEO et le collège prendra tout son sens pour la Semaine de l'Industrie qui est organisée chaque année à destination des élèves de 4<sup>e</sup>. L'AEO se chargera d'animer l'événement avec le vivier d'entreprises locales.

L'AEO sera également en charge d'organiser le forum des métiers au collège en octobre pour les élèves de 3<sup>e</sup>. Enfin la convention inclut l'accueil de quelques élèves dans le cadre du stage d'observation obligatoire, l'AEO se chargera notamment d'actionner son réseau pour organiser un stage complet d'une semaine pour les élèves n'ayant pas trouvé de stage.



Une convention pour faciliter la mise en relation avec les entreprises dans le cadre du Parcours Avenir des collégiens a été signée entre le collège et l'association des entreprises d'Offranville.